



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-96761>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **25-96761**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SEM ARAC OCCITANIE

**Correspondant :** SITE EST

**Adresse :** 117 rue des Etats Généraux, CS19536, 34961 Montpellier

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0499524524

**Télécopieur :** 0499524525

**Courriel :** [contact@arac-occitanie.fr](mailto:contact@arac-occitanie.fr)

**Adresse internet :** <http://www.arac-occitanie.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** La mission a pour objet la réalisation d'une étude de pollution de la 2ème tranche du PRAE Michel Chevalier au Bosc (34) conformément aux dispositions de la norme NF X31-620

**Lieu d'exécution :** PRAE Michel CHEVALIER, 34700 LE BOSQ

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** - A100 Visite du site - A110 Etudes historiques, documentaires et mémorielles - A120 Etude de vulnérabilité des milieux - A130 Elaboration d'un programme prévisionnel d'investigations - A200 Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols - A230 Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les gaz du sol - A260 Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les terres excavées - A270 Interprétation des résultats d'investigation

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucun cautionnement, ni aucune garantie ne sera exigé au titulaire du marché - pas de retenue de garantie

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Modalités de paiement du marché : Les paiements interviendront selon les modalités fixées à l'article R 2392-10 du Code de la Commande Publique, le délai global de paiement démarrant

à compter de la date de réception de la facture par l'ARAC Occitanie. Modalités de financement du Marché : conformément aux articles R. 2191-43 à R. 2191-63 du Code de la Commande Publique. Le financement est assuré par le budget de l'opération

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Les candidats pourront se présenter sous la forme de groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement pour l'exécution du marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 30%
- Valeur technique de l'offre au regard des points figurant dans la note méthodologique : 70%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 29/09/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 5307-S-POLLUTION

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.info> Code NUTS : FRJ13 L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Les candidats pourront obtenir des renseignements sur la consultation auprès du maître d'ouvrage via la plateforme de dématérialisation accessible à l'adresse : <https://www.marches-publics.info> Date prévisible de début des prestations : Novembre 2025 Le marché est passé pour une durée initiale de un an, et pourra être renouvelé par tacite reconduction pour une période de un an. Le nombre de renouvellements ne pourra pas excéder trois renouvellements, soit une durée totale du marché de 4 ans. Les éléments pris en compte pour juger des capacités du candidat conformément aux articles R.2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique sont : - Capacités financières - Capacités professionnelles - Moyens en personnel et en matériels du candidat Lors du dépôt de l'offre, la signature électronique n'a pas un caractère obligatoire Instance chargée des procédures de recours Tribunal Judiciaire de Marseille 6 rue Joseph

Autran 13006 Marseille Tél : 04 91 15 50 50 Fax : 04 91 54 42 90 Courriel : tgi.marseille@justice.fr URL : <http://www.justice.fr> Délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel, recours pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (articles L 1441-1 et L 1441-2 du code de procédure civile) ; - Référé contractuel, recours pouvant en principe être introduit après la signature du marché, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne, ou en l'absence de la publication d'avis jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la signature du marché (articles L 1441-1 et L 1441-3 du code de procédure civile)

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Courriel : [marches@arac-occitanie.fr](mailto:marches@arac-occitanie.fr)

Adresse internet : <http://marches-publics.info>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/08/2025